



Le vendeur ne veut pas me rembourser

Par **loona89**, le **12/04/2010** à **08:50**

Bonjour, nous avons acheté un amplificateur sur eBay. Nous l'avons reçu dans le délai impeccable nous l'avons renvoyé car il ne convenait pas et nous avons obtenu l'autorisation du vendeur pour un échange. Ensuite à cela nous avons reçu trois messages de sa part : nous accusons réception de votre ampli, le traitement du dossier prend maximum 10 jours, nous avons bien reçu l'ampli, mais il a été sérieusement endommagé par le transport (joint une photo d'un ampli qui d'après un proche travaillant dans un magasin aurait été écrasé par une transpalette ou un véhicule dans le genre durant le déchargement, puisque vu l'état le carton aurait forcément été écrasé aussi et le vendeur l'aurait vu dès son arrivée...) pour l'envoi l'ampli avait été mis en carton à la poste donc devant témoin en état. Suite à la photo prise à la réception du colis nous vous l'avons renvoyé... Nous avons donc reçu un colis contenant l'ampli complètement mort... donc ni matériel ni l'argent pour un nouvel achat... j'ai gardé les e-mails si cela peut aider... qu'est-ce que je peux faire ? est-ce dans leurs droits ?